

Règlement de la promotion « SCANNEZ CE CODE ET GAGNEZ ! »

1.- SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

Le Syndicat des Copropriétaires du Centre Commercial Mendibil (ci-après MENDIBIL) a prévu de réaliser une promotion qui se déroulera conformément aux termes du présent règlement.

2.- DURÉE DE LA CAMPAGNE

Les dates pour pouvoir participer à la promotion s'étalent du 25 octobre au 25 novembre 2021 compris. Si pour des raisons de force majeure, il s'avérait nécessaire de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler la promotion, vous en serez informés par les mêmes moyens que pour cette promotion, en donnant à la modification le même niveau de publicité qu'à la présente promotion.

3.- LÉGITIMITÉ POUR PARTICIPER

Pourront participer à la présente promotion toutes les personnes majeures et qui ne travaillent pas au Centre Commercial Mendibil.

4.- MÉCANIQUE DU CONCOURS

Pour participer, il faut scanner un CODE QR qui redirigera vers le site web du Centre Commercial Mendibil et de là en suivant les indications et en remplissant les cases avec les données qui sont demandées (prénom et nom, mail, date de naissance), il sera possible de participer au jeu de grattage « Grattez et Gagnez ».

La participation est limitée à une seule fois par personne et par jour.

En cas de ticket gagnant, le client recevra un mail avec le code d'échange pour récupérer la Carte Cadeau qu'il a gagnée. Il devra présenter le code d'échange avec la carte d'identité à l'un des lieux suivants :

- aux bureaux de la Gérance du centre commercial de 9h00 à 14h00 du lundi au vendredi
(Les bureaux sont situés au 1^{er} étage dans le couloir qui se trouve entre les magasins Leire Sport et Bershka)
- au stand situé en face du Supermarché BM les mardi et jeudi de 17h00 à 19h30 et le samedi de 11h00 à 13h30 et de 17h00 à 19h30.

L'inscription au tirage au sort entraîne l'acceptation inconditionnelle et le respect des dispositions du présent règlement.

Ne peuvent pas participer les personnes ne réunissant pas les conditions ci-dessus ni le personnel de Mendibil directement impliqué dans la conception du Tirage au sort, sa préparation, sa mise en place et son déroulement. Cette exclusion s'étend aux membres de la famille de ces personnes (conjoint, ascendants et descendants).

Une seule participation par foyer est acceptée pendant toute la durée du Tirage au sort (même adresse électronique et même numéro de téléphone portable) une fois par jour sur les terminaux électroniques.

Les informations et coordonnées personnelles fournies par le participant doivent être valides, sous peine d'exclusion du Tirage au sort et de perte de la qualité de gagnant.

Indépendamment de la procédure, il est strictement interdit de modifier ou de tenter de modifier les mécanismes du Tirage au sort proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou d'influencer par un moyen automatisé ou déloyal la validité du Tirage au sort ou de la désignation du gagnant. S'il s'avère qu'un participant est entré dans le Tirage au sort ou a apparemment gagné en contravention avec le présent règlement, par des moyens frauduleux, tels qu'une recherche automatisée ou l'emploi d'un algorithme, ou par des moyens autres que ceux résultant du processus décrit par Mendibil sur le site web ou dans le présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué et resterait la propriété de Mendibil, sans préjudice des éventuelles poursuites pouvant être exercées à l'encontre du participant par Mendibil.

Par ailleurs, Mendibil se réserve le droit de procéder à toute vérification pour constater le respect du présent article et de l'ensemble du présent règlement du tirage au sort, en particulier pour exclure tout participant qui commettrait un abus, sans pour autant avoir l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations inscrites.

5.- LOTS

Le centre distribuera 6 000 € en Cartes Cadeaux réparties en 600 cartes de 10 € chacune.

Les Cartes Cadeaux peuvent être échangées auprès des établissements au plus tard le **15 décembre 2021**.

Les prix à remporter au « Jeu de Grattage » sont les suivants :

60 CARTES CADEAUX DE 10 € DU SUPERMARCHÉ BM DE MENDIBIL

60 CARTES CADEAUX DE 10 € DU MARCHÉ DE PRODUITS FRAIS - MERCAIRUN

60 CARTES CADEAUX DE 10 € DE ZARA MENDIBIL

60 CARTES CADEAUX DE 10 € DE BERSHKA MENDIBIL

120 CARTES CADEAUX DE 10 € POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE MODE ET ACCESSOIRES DE MENDIBIL

120 CARTES CADEAUX DE 10 € POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES ET DE BEAUTÉ DE MENDIBIL

120 CARTES CADEAUX DE 10 € POUR LES CAFÉTÉRIAS, RESTAURANTS ET CINÉMAS DE MENDIBIL

Les Cartes Cadeaux indiquent l'établissement ou les établissements où elles sont valables. Si l'achat est supérieur au montant de la carte, l'acheteur paiera la différence, et si le montant est inférieur, la différence ne sera pas remboursée. La date d'expiration des cartes est le 15 décembre 2021.

Les lots sont à utiliser dans les établissements du Centre Commercial Mendibil. Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation de la part des gagnants. Les participants ne peuvent en aucun cas prétendre obtenir la contre-valeur en espèces du lot gagné ou demander son échange pour quelque raison que ce soit. En cas d'incapacité attestée du gagnant à bénéficier de son lot, celui-ci est cessible à des tiers dans les mêmes conditions initiales de l'acceptation du lot. En tout état de cause, l'utilisation du lot se fera dans la forme prévue par Mendibil.

Aucune réclamation ou plainte concernant le lot ne sera acceptée à l'encontre du Syndicat des Copropriétaires du Parc Commercial Mendibil, qui se réserve le droit de remplacer le lot par un autre lot de valeur équivalente ou supérieure, sans contestation possible du gagnant.

Mendibil décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

6.- DROITS À L'IMAGE DES GAGNANTS

Les clients gagnants des lots en espèces cèdent en exclusivité à Mendibil, les droits d'utilisation, de diffusion, de distribution, de communication publique, d'exposition et de reproduction des photos et vidéos tournées lors du présent concours qui répondent à des fins commerciales, promotionnelles et/ou culturelles ou à toute autre fin légale et acceptent que lesdites photos soient publiées directement sur les réseaux sociaux du Centre Commercial Mendibil. Cette cession interviendra au niveau national et pour une durée d'un an à compter de la remise du lot. Ils autorisent également le Syndicat des Copropriétaires du Centre Commercial Mendibil à publier ces photos sur le site web de Mendibil, sur son compte de Facebook et d'Instagram.

7.- PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données, les informations fournies seront enregistrées dans un fichier appartenant à Mendibil dont le but est de gérer la présente promotion, ainsi que d'informer sur les futures actions promotionnelles et commerciales liées à cet établissement par tout moyen (électronique ou non).

Le responsable du fichier est le Syndicat des Copropriétaires du Parc Commercial Mendibil.

Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de leurs données, un droit qu'ils pourront exercer par écrit à : Calle Almirante Arizmendi, 9, 20302 Irun.

Dans sa demande, le participant doit joindre les informations suivantes : – Prénom et nom, carte nationale d'identité, ou entreprise à laquelle il appartient le cas échéant. – Adresse aux fins de notification. – Droit qu'il souhaite demander et contenu de sa demande. – Numéro de Téléphone sur lequel il désire exercer le droit ci-dessus. Mendibil s'engage au respect de l'obligation de réserve des données à caractère personnel qui sont fournies le cas échéant, et de son devoir de les traiter en toute confidentialité, et s'engage à appliquer les mesures techniques, organisationnelles et de sécurité imposées par la législation en matière de protection des données et en particulier la Loi organique 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère personnel.

8.- ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à la promotion entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, consultable par les participants au stand, ainsi que sur le site web. Le Centre Commercial Mendibil se réserve le droit d'éliminer à juste titre tout participant qui abuserait, perturberait ou compromettrait le bon fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire de la présente promotion ainsi que la résolution de toute question découlant de la présente activité

promotionnelle.

La participation à cette promotion implique l'acceptation intégrale du règlement de celle-ci par les participants et le critère de Mendibil pour la résolution de tout incident.

10.- LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le Règlement de la Promotion est régi par la loi espagnole. Toute question, conflit ou litige entre les différentes parties de cette promotion sera réglée conformément aux lois espagnoles. Les parties renoncent expressément à toute autre juridiction dont elles pourraient se prévaloir et se soumettent expressément au droit ou à la juridiction des Tribunaux d'Irun.

11.- CRÉATION D'UN FICHER AUTOMATISÉ CONTENANT LES DONNÉES DES PARTICIPANTS

Par le biais de la mécanique promotionnelle décrite, il sera créé une Base de Données des clients participants au concours, qui pourra être utilisée par le Centre Commercial Mendibil pour son usage interne ou pour de futures actions promotionnelles, sauf si, conformément à la législation en vigueur, le consommateur exprime son souhait de ne pas recevoir d'information sur de futures actions promotionnelles de Mendibil auprès du Syndicat des Copropriétaires. Ce dernier garantit le respect intégral de la Loi organique 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère personnel pour le traitement des données personnelles, ainsi que des autres lois applicables, en particulier en ce qui concerne le respect de l'exercice des droits d'information, d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles des candidats.

Les intéressé(e)s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression sur demande écrite et signée adressée à Centro Comercial Mendibil, calle Almirante Arizmendi 9, 20302 Irun, avec leur prénom et nom, accompagnée d'une photocopie de leur carte nationale d'identité.

Les coordonnées des gagnant(e)s de cette promotion, lorsque la valeur du lot dépasse une valeur donnée légalement, seront intégrées dans le fichier GAGNANTS afin de satisfaire aux obligations légales résultant de la remise des lots qui dépassent une certaine valeur (déclaration d'impôts, communication aux organismes officiels...).